

### *Frais de distribution*

Nous croyons qu'il faudrait effectuer une révision complète des organismes de distribution de machines agricoles. Selon nous, la multiplication des installations a contribué à l'augmentation des frais de distribution, dont une bonne part pourrait être supprimée grâce à la rationalisation efficace par les fabricants de la production des machines agricoles, sur le plan régional. A cette fin, nous demandons instamment que soient tenues des conférences régionales, dans l'Ouest et dans l'Est du Canada, où les représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux intéressés, des sociétés de machines agricoles, des organismes agricoles et des représentants des concessionnaires de machines agricoles mettraient au point des méthodes visant à diminuer les frais de distribution. Il faudrait, à notre avis, étudier spécialement la façon dont sont actuellement choisis les concessionnaires.

L'ennuyeux problème de l'approvisionnement en pièces de rechange serait simplifié par l'uniformisation plus poussée des pièces, les modifications de modèles moins fréquentes et d'autres mesures que nous avons déjà mentionnées.

### *Service public d'essais des machines agricoles*

La Saskatchewan a fait l'expérience d'un programme d'essais de machines agricoles qui montre que très peu de nouveaux modèles d'instruments aratoires sont mis sur le marché sans avoir certains défauts mécaniques; ce problème s'aggrave du fait de l'accroissement des modèles. De plus, il est évident que plusieurs machines agricoles ne sont pas conçues en vue d'être utilisées en Saskatchewan ou dans l'Ouest canadien. On peut dire également que, souvent, le rendement des machines agricoles placées dans les conditions spéciales qu'on peut rencontrer ici n'est pas indiqué dans les brochures que publient les fabricants.

Nous recommandons l'établissement d'un service public régional d'essais des machines agricoles dans l'Ouest et dans l'Est du Canada, que financeraient conjointement le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux intéressés. Nous croyons que le service d'essais des machines agricoles de la Saskatchewan constitue une bonne base pour la création d'un service semblable dans l'Ouest canadien.

### *Frais de crédit*

Nous préconisons fortement le maintien en permanence de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et souhaitons que certains amendements en accroissent les avantages. Nous recommandons surtout que disparaisse l'inégalité de traitement qu'elle comporte pour les fermes coopératives.

### *Droits douaniers*

Nous recommandons que soit maintenue la ligne de conduite actuelle au sujet de l'entrée en franchise des machines agricoles. Nous croyons que l'abolition des droits de douane est parfaitement motivée dans le cas des instruments aratoires, non seulement quant aux économies que cela représente pour l'agriculture, mais encore quant aux échanges de produits en général, surtout entre les États-Unis et le Canada.